

Synthèse du Diagnostic

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Préambule

Couesnon Marches de Bretagne a l'obligation réglementaire (pour les EPCI de plus de 20 000 habitants) de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), dans l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et préserver la qualité de l'air.

Issue de la fusion de deux Communautés de Communes : Coglais Communauté et Antrain Communauté, Couesnon Marches de Bretagne (CCCMB dans la suite du texte) s'est inscrite dans cette démarche au travers de son PCAET depuis sa création. Mais comment agir localement ? Le diagnostic air énergie climat permet d'aider les acteurs du territoire à comprendre les enjeux et définir les actions à engager, c'est aussi l'occasion de s'interroger face aux défis de demain.

Au-delà de ces 2 objectifs principaux, le PCAET doit avoir de multiples effets : renforcer l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables, créer de nouvelles filières, développer l'économie locale et circulaire, améliorer la qualité de vie et la santé des habitants et alimenter le projet de territoire.

Sommaire :

Sommaire :.....	2
Bilan global climat air énergie du territoire.....	3
1.1 Gaz à effet de serre.....	4
1.2 Emissions de polluants atmosphériques	5
1.3 Energie	5
Analyse du diagnostic	6
1.4 Tous concernés	6
1.5 Habitat & Mobilité :	6
1.6 Agriculture	6
1.7 Autres activités	7
Vulnérabilité pour le territoire	8
1.8 Quel impact du changement climatique ?.....	8
1.9 Aménagement et prévention	8
Opportunités et leviers.....	9
1.10 Des actions à notre portée	9
1.11 Productions énergétiques locales.....	9
Avis du Conseil de Développement	10

Bilan global climat air énergie du territoire

Le bilan énergétique de CCCMB sur l'intégralité de son territoire et les 19 communes membres correspond une consommation en énergie finale de 553 GWh en 2010. Les consommations d'énergie se répartissent autour des secteurs suivants :

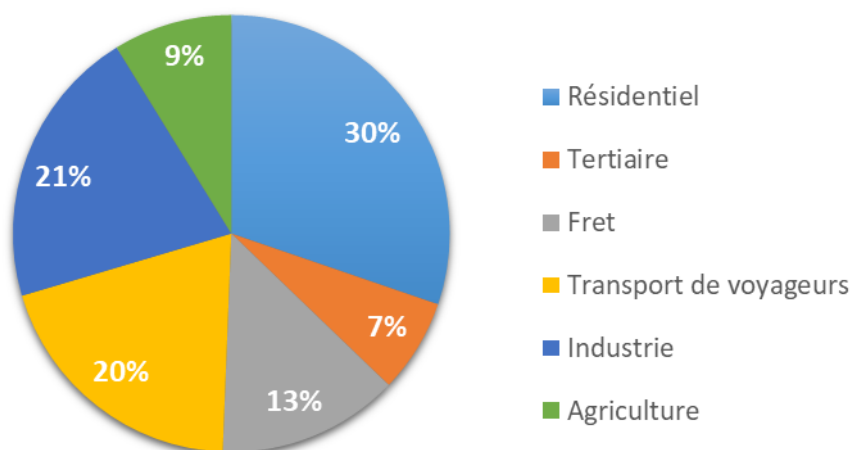
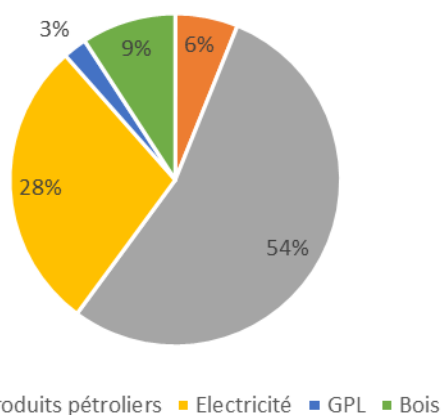


Figure 1 : Répartition des consommations de territoire par secteur, source ENERGES 2010

Ces **consommations** sont principalement concentrées dans les secteurs du bâtiment (résidentiel et tertiaire) et du transport (fret de marchandises et transport de voyageurs) avec respectivement 205GWh (37%) et 184GWh (33%). Enfin l'industrie et l'agriculture se partagent le reste des consommations d'énergie avec respectivement 21% et 9%.



Le territoire **produit** 13,4% de ses besoins en énergie sous forme **d'énergies renouvelables** issues principalement du bois bûche et du bois déchiqueté. La CCCMB est un territoire dépendant aux énergies fossiles et à l'électricité : elle importe 86,6% de l'énergie consommée localement.

Figure 2 : Consommation par type d'énergie, en %, Source ENERGES, 2010

1.1 GAZ A EFFET DE SERRE

En 2010, les émissions totales de gaz à effet de serre de Couesnon Marches de Bretagne sont estimées à environ 300 000 tonnes de CO₂ équivalent (ou tCO₂e). Elles représentent 4,2% des émissions d'Ille-et-Vilaine.

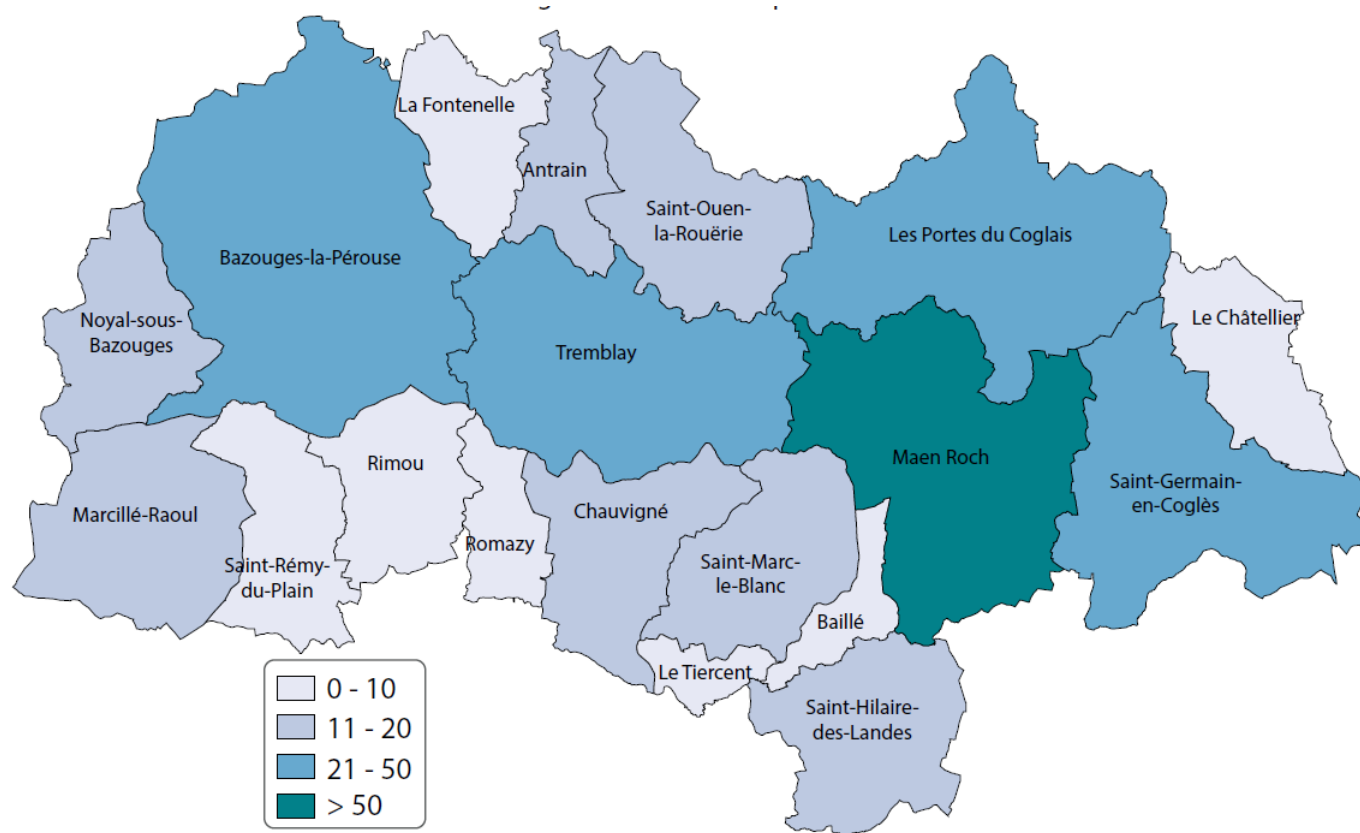


Figure 3 : Emissions de GES par Commune, Source : ENERGES 2010

Une grande partie des émissions de gaz à effet de serre se concentre dans le bassin de vie et d'emploi de Maen Roch (18%). Dans une moindre mesure, les communes de Bazouges la Pérouse (9,9%), Les portes du Coglais (10%), Saint-Germain en Coglès (8,8%) et Tremblay (7%) captent un tiers des émissions du territoire.

Le bilan des émissions de Couesnon Marches de Bretagne est caractérisé par une forte activité agricole et industrielle. Le transport de marchandises en lien avec ces activités prend également une place prépondérante dans le profil des émissions. Les caractéristiques rurales du territoire génèrent des besoins de mobilité supplémentaires et des consommations d'énergies plus importantes dans le secteur des logements. Les transports et le résidentiel sont parmi les principaux postes d'émissions du bilan territorial.

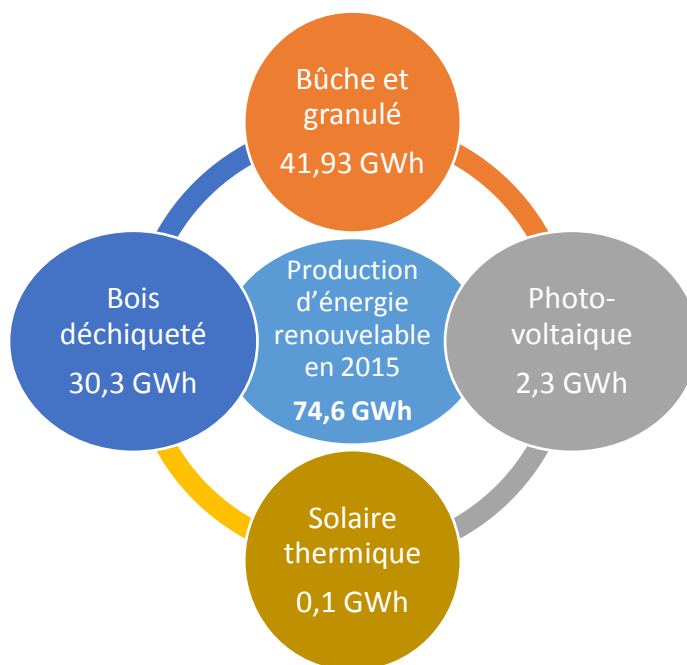
1.2 EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES

La majorité des seuils réglementaires pour les principaux polluants sont respectés sur le territoire communautaire. La présence d'un climat océanique est relativement favorable à la dispersion des polluants atmosphériques. Toutefois en 2016 la CCCMB, comme tout le département, a été concernée par 21 procédures d'information et de recommandation dues à des épisodes de pollution.

La CCCMB est principalement concernée par les émissions d'oxydes d'azote, de particules PM10 et PM2, 5 et le NH3. La comparaison des taux d'émissions par habitant par rapport aux moyennes régionales et départementales, révèle des niveaux plus élevés pour ces principaux polluants. Ces émissions de polluants atmosphériques sont principalement issues du trafic routier, de l'activité agricole et du chauffage des bâtiments du résidentiel et du tertiaire.

1.3 ENERGIE

Début 2016, la production d'énergie thermique et électrique sur le territoire s'élevait à 74,6GWh pour une consommation finale annuelle de 553GWh. Soit 13,4% des besoins en énergie.



En hausse depuis 2011, la production d'énergie thermique est principalement associée au bois énergie (96,8%) et correspond à 42GWh de bois déchiqueté et 30GWh de bûche et bois granulé. Concernant la production d'électricité (3,2%), on dénombre plusieurs installations de panneaux photovoltaïques (2,3GWh), de solaire thermique (0,1GWh), quelques petits éoliens et installations de microcentrale hydraulique sur le territoire.

Favoriser le développement des énergies renouvelables, permettrait au territoire de développer son mix énergétique (ou bouquet énergétique). Ce choix est avantageux dans la mesure où il pourrait, à l'avenir, pallier le manque d'énergies non renouvelables. Faire le choix du mix énergétique, c'est permettre au territoire de s'adapter à ses besoins, tout en transformant les modes de consommation. Le mix énergétique pourrait également améliorer la qualité de l'environnement, en appelant le développement d'énergies plus propres.

Analyse du diagnostic

1.4 TOUS CONCERNES

Les consommations domestiques cumulées aux déplacements représentent près de 50% des consommations d'énergie du territoire. Ainsi, les actions du quotidien impactent majoritairement le bilan énergétique du territoire ainsi que ses émissions atmosphériques (COVNM, SO₂, NO_x, particules fines), notamment par le chauffage des logements et les déplacements. Les achats (nourriture, équipements et matériaux divers) ainsi que les comportements au travail renforcent cette responsabilité individuelle.

1.5 HABITAT & MOBILITE :

Disposant d'un parc résidentiel assez ancien, cumulé aux logements énergivores, émissifs et plutôt individuels que collectifs, la CCCMB doit impérativement maintenir et poursuivre ses efforts en matière de rénovation énergétique du résidentiel. De plus, l'utilisation du gaz et de l'électricité pèse sur la facture énergétique et génère des émissions de GES et de polluants. Aussi favoriser le développement d'un habitat collectif plutôt qu'individualisé peut être une solution territoriale.

Malgré une bonne desserte routière les réseaux de la CCCMB de transports en commun et transports alternatifs sont peu développés. Les usagers ont une dépendance accrue à la voiture individuelle, mode de déplacement qui génère des émissions de polluants et de GES. Le développement d'outils et d'infrastructures pour une mobilité partagée, permettrait de valoriser l'offre existante. Par ailleurs le développement d'infrastructures de déplacements alternatif, et la promotion de la réduction de déplacements d'ordre professionnel permettraient d'amoinrir ces émissions.

1.6 AGRICULTURE

L'agriculture est le secteur majoritaire sur le territoire. Les potentiels de développement d'énergies renouvelables qu'elle représente sont conséquents. En revanche, c'est également un secteur qui génère d'importantes émissions de GES et de polluants.

Et malgré les dispositifs en place, comme le maillage bocager dense et les actions de protection du bocage menées depuis plusieurs années par la CCCMB, les grandes cultures qui s'y développent induisent une pollution des eaux et du sol non négligeable. Aussi le maintien des actions bocagères et de protection de la ressource en eau et de la biodiversité apparaît comme évident.

Par ailleurs, le sol est un réservoir de carbone essentiel pour le climat. C'est aussi le support de l'activité agricole en elle-même. Le carbone est stocké dans le sol sous forme de matière organique. Les pertes sont liées aux changements d'affectation des sols (déforestation, retournement des prairies et urbanisation) et aux pratiques agricoles qui peuvent maintenir, augmenter ou réduire la matière organique du sol. Les leviers de l'agriculture sont la couverture des sols, les haies et bandes enherbées, la gestion des prairies, les techniques culturales, la fertilisation organique et la restitution de résidus au sol.

A noter : le changement climatique est lui-même une menace sur la matière organique du sol (minéralisation). Les dynamiques de perte du carbone des sols sont plus rapides que les dynamiques de reconstitution du stock en lui-même. Il est donc d'autant plus important de veiller au maintien du carbone des sols.

Les modes de consommation actuels, notamment alimentaires, sur le territoire de la CCCMB, peuvent être améliorés au profit d'une consommation via les circuits-courts qui induisent une production plus respectueuse de l'environnement. Il est possible dans le cadre du PCAET de s'appuyer sur les programmes de développement locaux tels que le « Projet de Territoire », et le « Plan Alimentaire Territorial ».

1.7 AUTRES ACTIVITES

Bien que l'industrie ne soit pas le secteur d'action prioritaire, il reste un secteur très énergivore, notamment en terme de consommation de gaz ; et génère également des émissions de GES. Malgré le développement vers une activité de pointe, le potentiel de développement des énergies renouvelables, de l'économie circulaire reste non négligeable. Il conviendra d'en tenir compte lors de la mise en place des actions conjointes sur le territoire.

Le secteur tertiaire très énergivore induit notamment par un bâti ancien qui reste à rénover, génère d'importante émission de GES et de polluants atmosphériques. La réhabilitation paraît être un des enjeux essentiels pour une diminution de ses effets néfastes, ainsi que le développement des énergies renouvelables.

Le secteur des déchets, bien que peu consommateur, reste très émissif de GES. Le syndicat de déchets présent sur le territoire permet de maintenir les actions de préventions pour la réduction des déchets, notamment sur les déchets verts et sur le compostage. Afin d'amoindrir l'impact environnemental, l'enjeu principal de ce secteur reste la valorisation des matières et donc la sensibilisation effectuée en amont du cycle de traitement.

Vulnérabilité pour le territoire

1.8 QUEL IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

L'analyse de la vulnérabilité d'un territoire aux effets du changement climatique est primordiale pour la définition et la construction d'une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique. L'analyse de la vulnérabilité de la CCCMB permet de mettre en évidence :

- Les premiers éléments de connaissance disponibles à l'échelle du territoire, afin de pouvoir sensibiliser et mobiliser les acteurs sur cette problématique climatique et les impacts observés localement ;
- Les axes de sensibilité potentiels sur les activités économiques locales, sur les ressources naturelles et sur les populations.

A noter : L'impact du changement climatique sur le territoire varie en fonction des différents scénarios qui seront retenus.

1.9 AMENAGEMENT ET PREVENTION

La CCCMB est un territoire exposé aux risques naturels (inondations, mouvements de terrain, tempêtes...), et vieillissant. Il conviendra donc de tenir compte de l'augmentation des risques naturels dans l'aménagement urbain. Par ailleurs, l'augmentation des épisodes de canicule, tant en quantité qu'en durée, obligera la CCCMB à prendre les mesures nécessaires de prévention adéquates envers ses populations les plus sensibles ; notamment en terme de rénovation du bâti, d'aménagement de dispositifs de protection des populations.

Opportunités et leviers

La transition énergétique et écologique est un ensemble de principes et de pratiques visant la résilience locale, l'économie circulaire et la réduction des émissions de CO2 pour contribuer efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement. Elle a également pour objectif de renforcer l'indépendance énergétique tout en offrant aux entreprises et aux citoyens l'accès à l'énergie à un coût intéressant.

1.10 DES ACTIONS A NOTRE PORTEE

Plusieurs actions en faveur de la protection de l'environnement sont déjà en place sur le territoire. Il convient de maintenir cet effort commun tout en opérant de nouveaux changements. Certaines thématiques comme l'alimentaire et l'économie circulaire peuvent encore être exploitées. Et d'autres actions en faveur de la mobilité (au sein du transport), sont à renforcer pour le développement de notre territoire.

1.11 PRODUCTIONS ENERGETIQUES LOCALES

La production d'énergies renouvelables, telles que la méthanisation ou le photovoltaïque déjà en cours sur le territoire, ce sont des gisements à exploiter pour la CCCMB. Afin de se détourner des énergies fossiles, la CCCMB doit poursuivre le développement de ces ENR.

Avis du Conseil de Développement

Le diagnostic du PCAET concernant le territoire la CCCMB est destiné à recenser l'existant et à préciser les objectifs de la collectivité, qui devront être chiffrés et programmés, pour lutter contre les gaz à effet de serre, pour améliorer l'air ambiant, réduire la consommation énergétique, et développer les énergies renouvelables.

Le travail de réflexion accompli par le conseil de développement pourrait être un élément important lors de l'écriture du PCAET à savoir :

- Favoriser le développement des énergies renouvelables (utilisation des friches industrielles par exemple). Cependant il faudra bien prendre en compte l'impact sur l'habitat, le tourisme et le patrimoine paysager et historique afin de ne pas pénaliser certaines zones du territoire.
- Participer à la relance et à la valorisation de la filière bois.
- Etudier la possibilité de créer des « points d'énergies collectives » pour les habitats groupés du territoire.
- Réfléchir à la possibilité et à la mise en œuvre de la récupération des eaux de pluie pour limiter le stress hydrique et le gaspillage de l'eau.
- Faire une étude sur les déplacements professionnels et les échanges pour limiter les flux.
- Favoriser les moyens de transports collectifs.
- Création d'aires de covoiturage pour favoriser les mobilités partagées.
- Favoriser via la pédagogie et/ou des incitations diverses (matérielles, financières...) le développement de gestes responsables et respectueux de l'environnement dans le secteur agricole.

Enfin, il semble important d'inclure la population au sein de ces réflexions pour l'avenir du territoire. C'est pourquoi la diffusion et la vulgarisation de l'information à la population sera également un point essentiel du bon déroulement du PCAET. Les publications dans la presse locale ne suffiront sans doute pas et l'investissement des élus communautaires et communaux sera nécessaire en particulier lors d'organisation de réunions de secteur ou de l'édition et de la distribution de publications communales et intercommunales. Une réflexion sur le rôle des élus, de l'intercommunalité et des organismes citoyens et/ou privé (conseil de développement, association, etc.) devra être menée afin de faire connaître au mieux la démarche et les implications du PCAET auprès des populations.